

Un peu d'Histoire :

Depuis bien longtemps les hommes ont habité dans la région de Chalancey ; une hache en pierre polie a été découverte en Champ Perret, chemin du Vau.

LA GAULE

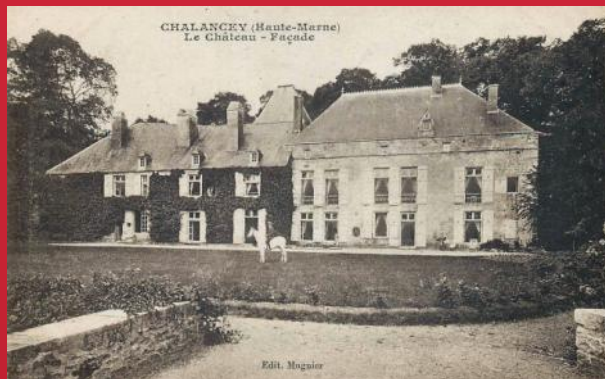
« Village de Calantius = pierre, hauteur »

Dans les environs du château, on a trouvé des monnaies gauloises en argent et des médailles romaines, ce qui prouve que la source qui jaillit au bord du plateau a bien pu engager une peuplade gauloise à se fixer dans cette localité.

AU MOYEN-AGE

« Village de Chalancy »

Il faudra attendre 1178 pour trouver à l'Abbaye d'Auberive, les premières preuves écrites de l'existence du château mais celui-ci sera assiégé en 1433 au cours d'un conflit entre Guillaume de Chateauvillain, Baron de Chalancey et Jean de Vergy, Seigneur de Cusey. Il ne sera reconstruit qu'un siècle plus tard.



Textes : Commune de Chalancey
Cartes postales : Collection particulière
© Photo : Jean-François Feutriez

OFFICE DE TOURISME DU
PAYS DE LANGRES ET DES 4 LACS
BP 16 - 52201 LANGRES Cédex
Tél : 03 25 87 67 67 - Fax : 03 25 87 73 33
E-mail : info@tourisme-langres.com
Internet : www.tourisme-langres.com



www.tourisme-langres.com

Chalancey

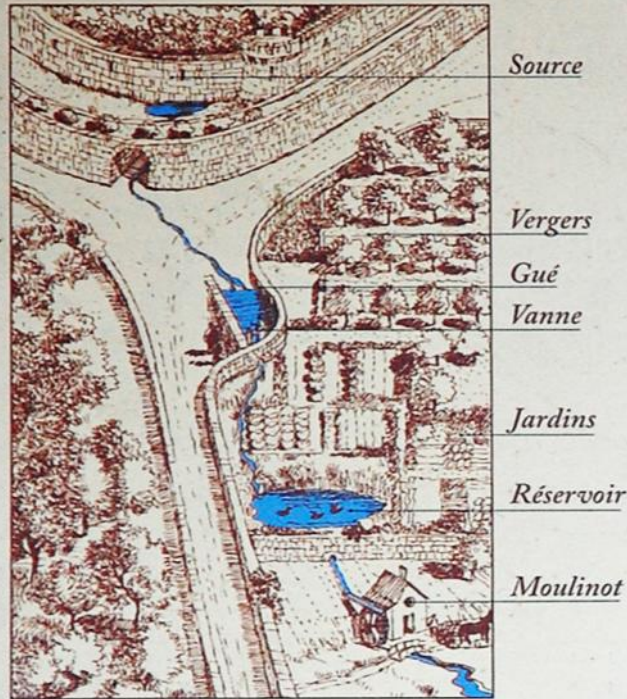
en Pays de Langres

La fontaine et le lavoir!



La Fontaine

Avant le XVI^e Siècle



Source

Vergers

Gué

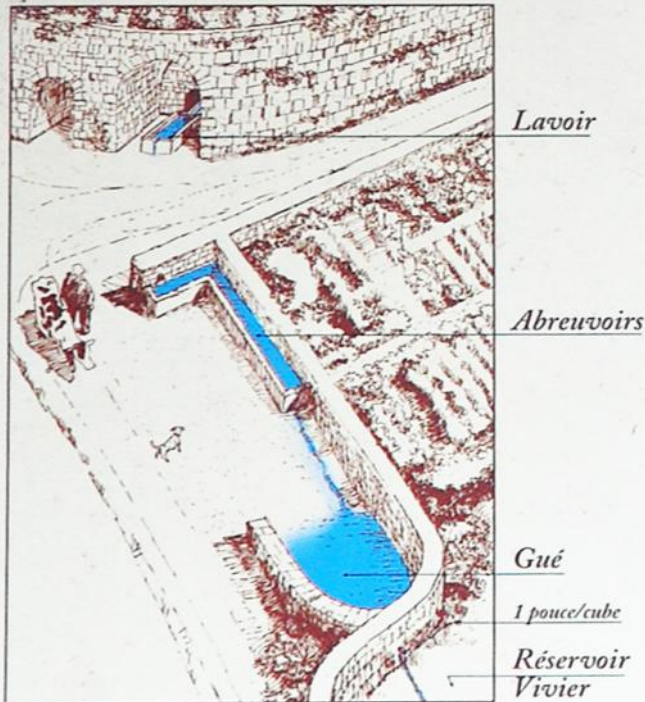
Vanne

Jardins

Réservoir

Moulinot

1764



Lavoir

Abreuvoirs

Gué

1 pouce/cube

Réservoir
Vivier

Une source abondante coule dans les douves du château, les seigneurs en jouissaient à titre de propriétaires ; ils consentirent par tolérance à ce que cette fontaine serve aux habitants mais ils reprenaient l'eau pour faire tourner un moulin « le Moulinot » disparu vers le Xylème siècle.

En 1764, le Baron Jean Marie Petitot fit construire sous la terrasse du château un lavoir public.

Hormis les citernes qui recueillaient l'eau des toitures et deux puits souvent à sec, la fontaine alimenta toujours les habitants avec, en période de sécheresse, des conflits répétés entre le seigneur et ses sujets. La Commune, voulant contester aux seigneurs la propriété des eaux, commença en 1788 à chercher à s'approprier les boues du gué.

Le traité de 1809 signé à la fois par Jean François Bichet Baron de Chalancey et par le Maire Antoine Ragot et son conseil municipal a déterminé les obligations de chacune des parties :

Le Baron s'engage :

- à séparer les eaux à la source de manière à ce que le bétail ne boive pas l'eau savonneuse du lavoir
- à restreindre ses droits à un pouce-cube pour arroser et non pas irriguer son jardin
- à mettre du terrain à la disposition de la Commune pour élargir la Voie des Auges (route d'Esnoms).

En Contrepartie :

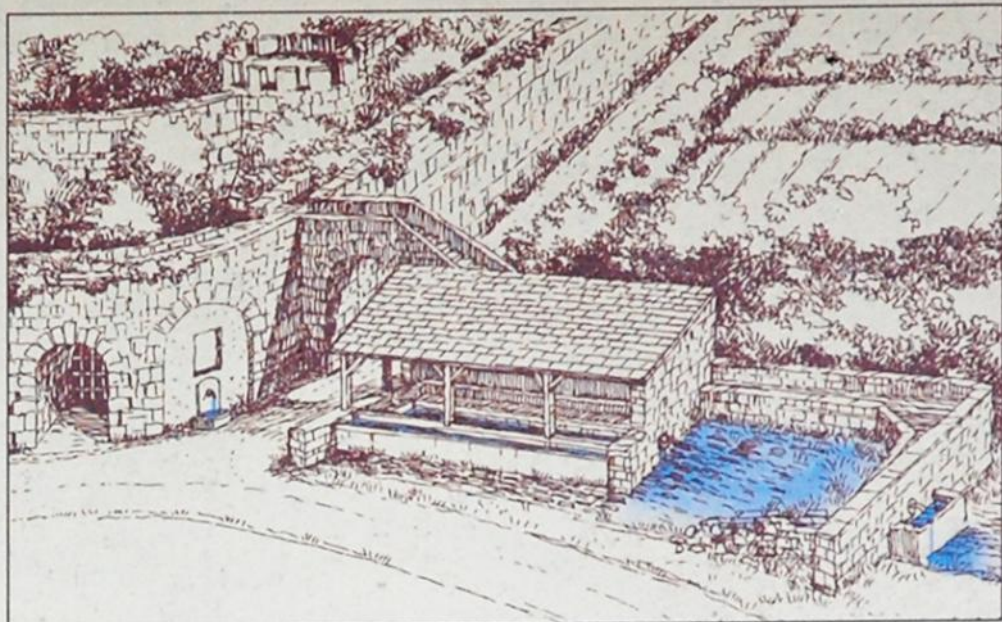
- la Commune autorise le Baron à jeter deux ponts en bois pour enjamber la rue de l'Aiguillon et celle de la Madeleine, permettant ainsi au Baron Bichet d'accéder à son jardin et à son parc.

En 1813, les ponts qui existent encore aujourd'hui ont été construits en pierre.



Le nouveau lavoir

1872



En 1872, la Commune décide de construire un abreuvoir et un nouveau lavoir ; les travaux ont été confiés à Eugène Ormancey, maçon du village.

Le pavage (hérission) des abords de l'abreuvoir et celui du gué sont réalisés en 1875.

Le lavoir est devenu un va et vient de lavandières pendant presque un siècle.

Pendant de nombreuses années, on a pu voir une procession de femmes et d'enfants, un seau ou un arrosoir à la main s'approvisionner en eau propre à la fontaine.

Au cours de la guerre, les Américains en 1918 ou les Allemands en 1940 avaient placardé une pancarte signifiant « Eau non potable ».

Les hommes, eux, arrivaient en tenant les chevaux par la bride et les troupeaux de vaches ou de moutons venaient se désaltérer avant de regagner leur étable.

L'ancien lavoir a été aménagé en réservoir en cas de sécheresse pour abreuver le bétail ou remplir d'eau le camion de la Fromagerie ; il a servi également de réserve d'incendie.

L'eau de lessive et le trop-plein (quand il existait) coulaient dans un fossé longeant la route d'Esnoms, il servait à irriguer les prés situés en contrebas ; le fait d'aller « tourner l'eau » engendrait souvent de nombreuses disputes.

Ce lieu de rassemblement a perdu toute son animation, il a été abandonné avec l'arrivée de l'eau sur l'évier en 1962.

